

Association MISSION LOCALE

3 rue Fauquet Lemaître

76170 LILLEBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2009

**Association MISSION LOCALE
3 rue Fauquet Lemaître
76170 LILLEBONNE**

Association déclarée à la Préfecture du Havre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2009**

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 5 juin 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MISSION LOCALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Au niveau du compte de résultat, les produits de subvention constituent un poste important. Nous avons validé la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ce poste par des contrôles spécifiques, par sondage.

Ainsi nous avons :

- analysé les octrois de subvention et les conventions signées avec les partenaires financiers,
- analysé les conditions d'obtention de ces subventions et les obligations de l'association,
- analysé par sondage les reversements des fonds perçus dans le cadre des FIPJ et FAJ.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

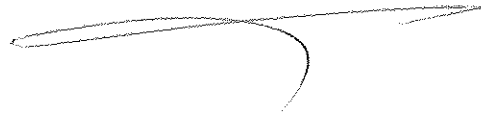
**III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS
SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont Saint Aignan,
Le 31/05/2010

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO



Bilan actif

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	6 049	6 049		728
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 013	26 013		514
Autres immobilisations corporelles	112 412	99 328	13 084	20 616
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	287		287	
TOTAL (I)	144 761	131 390	13 371	21 858
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	103 665		103 665	118 837
Valeurs mobilières de placement	84 126		84 126	84 810
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	102 863		102 863	72 073
Charges constatées d'avance (3)	12 399		12 399	9 113
TOTAL (II)	303 052		303 052	284 833
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+V)	447 813	131 390	316 423	306 692
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUFN B 394 967 806

Bilan passif

		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		7 622	7 622
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		64 183	64 183
Report à nouveau		52 902	33 275
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		9 133	19 627
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		10 494	15 995
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		144 335	140 702
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		29 669	23 134
TOTAL (III)		29 669	23 134
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (I)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)		622	475
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 495	38 372
Dettes fiscales et sociales		105 552	104 009
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		2 750	
TOTAL (V)		142 419	142 855
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+V+VI)		316 423	306 692
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		142 419	142 855
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Compte de résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		936 954	909 857
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 539	9 448
Collectes			
Cotisations		3 862	
Autres produits			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	947 355	919 305
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		230 757	217 381
Impôts, taxes et versements assimilés		48 210	45 635
Salaires et traitements		466 311	451 998
Charges sociales		184 068	177 359
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		14 952	18 229
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		6 535	2 179
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	950 833	912 781
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	-3 479	6 524
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		1 374	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			2 494
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 374	2 494
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 374	2 494
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II-III+V-VI)	-2 104	9 018

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Compte de résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		800	
Sur opérations en capital		10 438	10 109
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	11 238	10 109
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	11 238	10 109
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	959 967	931 908
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	950 833	912 781
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		9 133	19 127
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			500
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		9 133	19 627
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		9 946	9 730
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature		46 849	38 845
Dons en nature			
TOTAL		46 849	38 845
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		7 735	7 735
Prestations			
Personnel bénévole		39 114	31 110
TOTAL		46 849	38 845

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Annexe au bilan clos le 31/12/2009 dont le total est de 316 422,94 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un résultat de : 9 133,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le **04 Mars 2010**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels 1 an
- Installations industrielles 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 8 ans

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Autres informations significatives

Mise à disposition gratuite de 4 bureaux pour l'antenne permanente par la municipalité de Bolbec.

Mise à disposition gratuite d'un bureau ainsi que d'une conseillère, à raison d'un quart E.T.P. (Equivalent Temps Plein), par la municipalité de Notre Dame de Gravenchon.

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUFEN B 394 987 806

Mise à disposition gratuite d'un bureau à Caudebec en Caux à la maison des services publics pour les permanences par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.

Mise à disposition d'un bureau à Fauville En Caux, à raison d'environ 3 jours par semaine, par la Communauté de Communes Coeur de Caux.

Mise à disposition d'un bureau une journée tous les quinze jours par la commune de la Mailleraye/seine.

Pour information, la ville de Lillebonne donne à bail à l'association les locaux pour un montant de 9 239 euros (période du 01/04/2009 au 31/12/2009). En contrepartie, la municipalité verse une subvention de 8 250 euros pour couvrir cette charge .

Rémunération

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts dirigeants (bureau de l'association) en 2009.

De plus, mentionner la rémunération de la directrice, seule cadre dirigeant de l'association, reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Droit Individuel à la Formation

Au 31 Décembre 2009, le nombre d'heures pour le droit individuel à la formation est de :
1 697 heures

Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge dans l'exercice au titre de la mission légale s'élèvent à 2836.45 euro.

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 81

R.C.S. ROUEN B 394 987 806

Tableau de mouvements des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immo. en début d'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Virements poste à poste	Valeur brute des immo. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 049				6 049
Total II					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Aménagement de terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations, mobilier et matériel d'activité	26 013				26 013
Matériel de transport	12 017				12 017
Mobilier, matériel de bureau et informatique	94 218	6 178			100 396
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total III	132 247	6 178			138 425
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements		287			287
Autres créances immobilisées					
Total IV		287			287
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	138 296	6 465			144 761

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre-Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Tableau de mouvements des amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amort. au début de l'exercice	Augment. dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Virements poste à poste	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Total I					
Total II	5 321	728			6 049
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Aménagements de terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations, mobilier et matériel d'activité	25 499	514			26 013
Matériel de transport	12 017				12 017
Mobilier, matériel de bureau et informatique	73 601	13 710			87 311
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total III	111 117	14 224			125 341
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements					
Autres créances immobilisées					
Total IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	116 438	14 952			131 390

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennois

76130 MONT SAINT AIGNAN

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Etat des échéances, créances et dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres créances immobilisées				
De l'actif circulant				
Familles ou élèves				
Personnel et charges sociales à récupérer				
Etat et autres collectivités publiques				
Confédérat., Fédérat., Asso. & organismes apparentés				
Débiteurs divers		103 665	103 665	
Total		103 665	103 665	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes divers	622	622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Total	622	622		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 495	33 495		
Familles ou élèves avancées reçues				
Dettes relatives au personnel	105 552	105 552		
Etat et autres collectivités publiques				
Confédérations, Fédérations, associations et organismes apparentés				
Autres dettes				
Total	139 047	139 047		
Total	139 669	139 669		

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

Détail des contribut. volontaires en nature

Répartition par nature de charges	31/12/2009 Débit	31/12/2008 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Total		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Mise à disposition locaux BOLBEC	5 620	5 620
Mise à disposition locaux FAUVILLE	655	655
Mise à disposition locaux CAUDEBEC EN CAUX	805	805
Mise à disposition locaux NOTRE DAME DE GRAVENCHON	655	655
Total	7 735	7 735
862 - Prestations		
Total		
864 - Personnel bénévole		
Mise à disposition personnel NOTRE DAME DE GRAVENCHON	7 100	7 100
Mise à disposition personnel ANPE	32 014	24 010
Total	39 114	31 110
TOTAL	46 849	38 845

Répartition par nature de ressources	31/12/2009 Crédit	31/12/2008 Crédit
870 - Bénévolat		
Total		
871 - Prestations en nature		
Mise à disposition personnel NOTRE DAME DE GRAVENCHON	7 100	7 100
Mise à disposition personnel ANPE	32 014	24 010
Mise à disposition locaux FAUVILLE	655	655
Mise à disposition locaux CAUDEBEC EN CAUX	805	805
Mise à disposition locaux NOTRE DAME DE GRAVENCHON	655	655
Mise à disposition locaux BOLBEC	5 620	5 620
Total	46 849	38 845
875 - Dons en nature		
Total		
TOTAL	46 849	38 845

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUEN B 394 967 806

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	103 665	118 837
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	103 665	118 837

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2009	31/12/2008
Autres créances		
468700 DEBIT.CRED.DIV.PROD.	103 665	118 837
Total	103 665	118 837
TOTAL GENERAL	103 665	118 837

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 495	38 372
Dettes fiscales et sociales	57 123	57 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	90 618	95 740

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R.C.S. ROUFN B 304 967 806

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	FOURN.FACT.NON PARVENUES	33 495	38 372
Total		33 495	38 372
Dettes fiscales et sociales			
428200	CONGES A PAYER	39 052	39 380
438200	ORG.SOC. CH./CONGES	18 071	17 988
Total		57 123	57 368
TOTAL GENERAL		90 618	95 740

SARL AGICOM

Au capital de 30 000 €

Commissariat aux Comptes

6, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 35 12 20 80 - Fax : 02 35 12 20 89

R C S ROUEN B 394 967 806

**Association MISSION LOCALE
3 rue Fauquet Lemaître
76170 LILLEBONNE**

Association déclarée à la Préfecture du Havre

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Convention de fonctionnement signée entre la Mission Locale du Pays de Caux et la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine au titre de 2009

Dans le cadre de cette convention, la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine a alloué à la Mission Locale du Pays de Caux, une subvention de fonctionnement d'un montant de 98 252 €.

Personnes concernées par cette convention

Monsieur ANNETA, Président et membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux dans le collège des Elus et vice président de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.

Monsieur MOREIRA, Madame DEVAUX, membres du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux dans le collège des Elus et délégués communautaires à la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, et Madame DESSAUX membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux dans le collège des Elus et vice présidente de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.

Monsieur LELOUARD et Monsieur CADIOU, Vice Président et membres du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux dans le collège des Elus et délégués Communautaires
à la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.

2) Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Mission Locale du Pays de Caux et la D.R.T.E.F.P. au titre de 2009

Dans le cadre de cette convention, la D.R.T.E.F.P a alloué à la Mission Locale du Pays de Caux, une subvention d'un montant de 344 916 € afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire.

Personne concernée par cette convention

Madame MATHON, membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux, dans le collège des administrations et Chargée d'animation territoriale à la D.R.T.E.F.P.

3) Convention locale de mise en œuvre du partenariat renforcé et du Projet Personnalisé d'Accès à l'emploi (PPAE), signée entre la Mission Locale du Pays de Caux et le Pôle emploi, au titre de l'année 2009

Dans le cadre de cette convention, le Pôle Emploi a alloué une subvention de 42 620 € afin de permettre à la Mission Locale du Pays de Caux de réaliser le partenariat renforcé et de personnaliser l'accès à l'emploi.

Personne concernée par cette convention

Monsieur SARRY, membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pays de Caux, dans le collège des administrations et Directeur du Pôle Emploi.

Fait à Mont Saint Aignan,
Le 31/05/2010

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Thierry ONNO